



Vol dans une boutique, que risque les voleurs ?

Par **MIRAS Nicolas**, le **03/10/2018** à **17:28**

Bonjour,

Je suis gérant d'une boutique et nous subissons beaucoup de vol. Nous en attrapons certains mais le système ne motive pas à déposer plainte. Les voleurs auraient juste un rappel à l'ordre.

J'aimerais savoir si il est possible de porter plainte et d'avoir bien plus qu'un rappel à l'ordre, histoire d'essuyer un peu les pertes subies.

Merci pour vos réponses.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **04/10/2018** à **08:08**

Bonjour,

Oui, vous pouvez toujours déposer une plainte. Ce sera ensuite au Procureur de décider de la suite de cette plainte.